

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Honoré-Mercier

4^e séance

Le jeudi, 16 janvier 2020

18 h 00

Ensemble, avec respect et bienveillance, nous formons des citoyens engagés et responsables!

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée
 - Prise des présences
 - Vérification du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2019
 - Suivi du procès-verbal
 4. Mot de la direction
 5. Sorties éducatives / modifications à l'horaire
 6. Période réservée au public
 7. Période réservée aux parents
 8. Période réservée au personnel
 9. Période réservée aux élèves
 10. Période réservée aux membres de la communauté
 11. Varia
 12. La date de la prochaine rencontre
 13. Levée de l'assemblée
1. Ouverture de l'assemblée
 - Prise des présences

Étaient présents:

Tessier Jonathan, Directeur

Parents :

Gagnon Judith,

Kwendé Laurence Murielle,

Martin, Julie,

Pelletier Annie,

Plamondon Dany,

Ouimet Lucie,

Wolff Armelle,

Personnel enseignant:

Constantin Jean,
Sahrane, Fouzia,

Personnel non enseignant :

Tardif Karine, TES

Élèves:

Bisaillon Élisabeth,

Membres de la communauté:

Gélinas, Guy,
Rainville, Julie,

Étaient absents :

Enseignants:

Bouamer Linda
Harkat Nadia,
Sahir Mustapha
Ndiaye Alioune a démissionné,

Élève :

Ludovic Poudrier, élève

Les membres du CÉ ont souhaité la bienvenue à M. Tessier, nouveau directeur.

• **Vérification du quorum**

M. Tessier, directeur, a pris les présences, il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour : Proposée par Mme Annie Pelletier et secondée par Mme Julie Martin.

3. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2019 : proposée par M. Dany Plamondon et secondée par M. Guy Gélinas.

4. Mot de la direction : M. Tessier

a donné l'information ci-dessous :

- La grille matières a été déposée au CPEPE
- Le travail se poursuit sur le projet éducatif

a déposé :

- le document concernant le Budget et a expliqué chacun des fonds qui semblent moins garnis que ce que son prédécesseur avait affirmé.
 - i. Le fonds 1, fonds de fonctionnement de l'école ;
 - ii. Une partie du fonds 4 peut être utilisée pour payer pour des élèves ne pouvant acquitter certaines factures : des activités, les effets scolaires ou autres ;

5. Sorties éducatives / modifications à l'horaire :

23 janvier sortie à l'opéra

6. Période réservée au public :

7. Période réservée aux parents : un courriel envoyé aux parents
mettre une note que c'est confidentiel,

Un point de service **Raphaël U**

Les portes de l'école

9. Période réservée au personnel : une gestionnaire administrative

10. Période réservée aux élèves : Sexologue,

Un enseignant aimerait faire des projets, des cours à l'extérieur...

11. Période réservée aux représentants de la communauté :

Julie Rainville :

- Fête hivernale +des activités.
- Suivi :

• **M. Guy Gélinas :**

- Bon retour !
- Bénévolat publiciser l'implication prix

12. Varia : NIL

13. La date de la prochaine rencontre : 13 février

14. Levée de l'assemblée : 19h50



Fouzia Sahrane, secrétaire

Plamondon Dany,
Président

